REGLEMENT DU JEU CONCOURS

« COUDEKERQUE BRANCHE PAR LE BOUT DE LA VIGNETTE »

ARTICLE 1 : ORGANISATION

La Ville de COUDEKERQUE-BRANCHE, Hôtel de Ville, Place de la République - CS 30119 – 59411 COUDEKERQUE-BRANCHE CEDEX - en partenariat avec l'**Un**ion des **I**ndépendants, **C**ommerçants et Artisans de **C**oudekerque-Branche et l'Association « Coudekerque Entreprendre », les commerçants et artisans partenaires de l'opération, organise un jeu du jeudi 15 septembre 2016 au dimanche 9 octobre 2016.

ARTICLE 2 : PRINCIPE DU JEU

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat.
Chaque foyer recevra un livret « Coudekerque Branche par le bout de la vignette ». Le jeu consiste à le remplir avec 12 vignettes autocollantes obtenues chez des commerçants ou artisans participants. La dernière vignette sera à récupérer au salon Coudekerque j'achète, les samedi 8 et dimanche 9 octobre, à l'espace Jean Vilar.
Pour pouvoir valider le bulletin, il faut avoir rempli son livret pour le 9 octobre, et le présenter au salon Coudekerque j'achète pour compléter un bulletin de participation et prendre part au tirage au sort. Un seul bulletin de participation par foyer sera accepté (même nom, même adresse).

ARTICLE 3 : PARTICIPATION

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure au 15 septembre 2016, jour d'ouverture du jeu, à l'exclusion des commerçants et artisans participants ainsi que leurs conjoints et enfant(s), ainsi que toute personne, en particulier membre du personnel communal, qui aura participé à son organisation d'une manière effective, leurs conjoint et enfant(s) et des élus municipaux de Coudekerque-Branche, leurs conjoint et enfant(s).
Seuls les bulletins de participation édités par la Ville seront pris en compte, à l'exclusion de tout autre support (ex : photocopie, papier libre….). Les participants au tirage au sort auront rempli lisiblement et complètement le bulletin de participation avec leur nom, prénom, adresse, date de naissance et numéro de téléphone.

La date limite de remise des bulletins est fixée au dimanche 9 octobre avant le tirage au sort.

ARTICLE 4 : **LOTS A GAGNER**

Lot N° 1 : un week-end pour 4 personnes à Disneyland Paris (valeur 820 euros) - (**Ville)**
Lot N° 2 : un blouson Peugeot Sport (valeur 300 euros)- **(Concession Peugeot)**
Lot N° 3 : six mois d'abonnement en salle de sports (valeur 240 euros)- **(Hyper fitness)**
Lot N° 4 : une parure collier et boucles d'oreilles (valeur 140 euros)- (**bijouterie Carlier)**
Lot N° 5 : un bon d'achat (valeur 100 euros) – (**Ville)**
Lot N° 6 : un entretien de chaudière à gaz sur Coudekerque-Branche (valeur 100 euros) – (**SARL Trouchaud)**
Lots N° 7 et 8 : 2 paires de lunettes solaires Red Bull (valeur unitaire 59 euros) – **(ESM Opticiens mutualistes)**
Lot N° 9 : une pose d'ongles offerte (valeur 55 euros) – **(Onglideal)**
Lot N° 10 : un bon d'achat (valeur 50 euros) **(ville)**
Lot N° 11 : un bon d'achat (valeur 50 euros) **(Cora)**
Lot N° 12 : un bon cadeau (valeur 50 euros) – (**Terre des sens)**
Lot N° 13 : 1 coupe couleur brushing (valeur 47 euros) (**ID for you)**
Lots N° 14 à 18 : 5 lots de 100 cartes de visite (valeur 35 euros l'unité) **- (Recto verso impression)**
Lot N° 19 : un soin modelage relaxant coconing (valeur 31,50 euros) (**A fleur de peau)**
Lot N°20 : un bon d'achat (valeur 30 euros) **(ville)**
Lot N° 21 : 1 arbre à Ferrero Rocher (valeur 30 euros) **(L'Décore)**
Lot N° 22 : 1 clé USB (valeur 30 euros) **(Informagence)**
Lot N° 23 : 1 corbeille de fruits (valeur 30 euros) (**Caloone)**
Lot N° 24 : 1 pot bougie 3 mèches (valeur 30 euros) **(Partylite)**
Lot N° 25 : 1 colis (valeur 30 euros) **(Traiteur Carpentier)**
Lot N° 26 : 1 pochette cadeau (valeur 30 euros)- **(Charlotte Lingerie)**
Lots N° 27 et 28 : 2 cadres photos (valeur 24 euros l'unité) (**Image passion)**

Lot N° 29 : 1 bon d'achat (valeur 20 euros) **– (L'Décore)**
Lot N° 30 : 1 bon cadeau (valeur 20 euros) **(Elora)**
Lot N° 31 : 1 bon cadeau (valeur 20 euros) **(Joyeuses fées)**
Lot N° 32 : 1 bon pour un jeu de société Joomba (valeur 20 euros) **(Oika Oika)**
Lot N° 33 : 1 bon pour une patisserie (valeur 15 euros) **(boulangerie Daniel)**
Lot N° 34 : 1 bon cadeau (valeur 10 euros) **(Mme Freart couturière)**
Lot N° 35 à 38 : 4 bons pour un panier mignardise + dessert (valeur 10 euros l'unité) **(Espace frites)**
Lots N° 39 à 41 : 3 batteries de secours pour appareil nomade (valeur 8 euros l'unité) **(MRG)**
Lots N° 42 et 43: 2 bons de réduction (valeur 5 euros) **(Mme Vanbaelinghem, sophrologue)**

ARTICLE 5 : **TIRAGE AU SORT**

Le tirage au sort se déroulera dimanche 9 octobre 2016 à 16h30 au salon Coudekerque j'achète sur l'espace scénique de l'espace Jean Vilar. Il désignera les gagnants à concurrence du nombre de lots.

Lors du tirage au sort, les lots attribués aux gagnants seront révélés et des bons à faire valoir chez les commerçants concernés seront remis sur présentation d'une pièce d'identité.

Les lots seront à retirer chez les commerçants concernés en échange du bon à faire valoir et sur présentation d'une pièce d'identité jusqu'au 31 octobre. En outre, la liste exhaustive des gagnants sera tenue à disposition dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

ARTICLE 6

La Ville de COUDEKERQUE-BRANCHE, organisatrice, se réserve le droit de proroger ce jeu ou de le modifier et reporter toutes dates annoncées. Elle ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable si, par cas fortuit ou de force majeure, ce jeu, ce règlement et les lots devaient être modifiés, annulés ou reportés. Il ne sera admis aucune contestation d'aucune sorte ou pour quelque raison que ce soit, concernant ce jeu concours, ses lots et leur attribution. La participation à ce jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement, ainsi que l'autorisation pour les organisateurs de faire publier les noms ou photographies des gagnants, sans contrepartie.

ARTICLE 7 :

Le règlement complet affiché est consultable à la Mairie de Coudekerque-Branche. Un exemplaire du règlement sera gratuitement adressé à toute personne qui en fera la demande écrite à la Mairie de COUDEKERQUE-BRANCHE, Hôtel de Ville – Place de la République CS 30119 – 59 411 COUDEKERQUE-BRANCHE CEDEX.